

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU STADE DE ROUDOUROU

MAIRIE DE GUINGAMP CS 50543 22205 GUINGAMP CEDEX Tel : 02.96.40.64.40 fax : 02.96.40.40.67

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 29 avril 2026

Le 29 avril 2026, à 11h, les membres du conseil syndical du Syndicat mixte d'aménagement du Stade de Roudourou convoqués le 22 avril 2026 se sont réunis en séance publique, salle Sérusier, à l'hôtel de ville de la ville de Guingamp.

Etaient présents : M. LE GOFF Philippe, Président, M. MONFORT Charles, M. DE QUELEN François, M. LE LAY Tugdual, M. LOUIS Guillaume, M. GOUYETTE Ludovic, vice-président, M. ECHEVEST Yannick, vice-président, M. LE PESSOT Damien, membres titulaires.

M. BERTHE Thomas, membre suppléant

Absents excusés : Mme LE GALL Déborah, M. LEON Erven

Absents : Mme ROLLAND Véronique, Mme Virginie DOYEN, M. GARREC Loïc

Secrétaire : M. LOUIS Guillaume

DELIB 2026-04-08 – BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : Philippe LE GOFF

Le Budget Primitif de l'année 2026 se présente comme suit :

Section de fonctionnement

Le montant des dépenses et des recettes est égal à 323 516.44 €

Les intérêts des emprunts s'élèvent cette année à 64 000€. La prime d'assurance est de 15 000€, des frais honoraires pour 5 000 € et le paiement de la taxe foncière de 120 755 €.

Les recettes comprennent, comme tous les ans, la location de l'espace économique à EAG, le remboursement de la TEOM, la participation des membres et le produit des placements.

Section d'investissement

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 4 529 589.69 €

En section d'investissement, les restes à réaliser, en dépenses, concernent les derniers paiements prévus pour les travaux.

Les dépenses d'investissement comprennent le remboursement du capital des emprunts et des nouveaux travaux.

Parmi les recettes, on trouve l'excédent reporté, le virement de la section de fonctionnement, la participation de la ville et de l'agglomération, les subventions de la région pour 650 000 € et la DSIL pour 385 000 €.

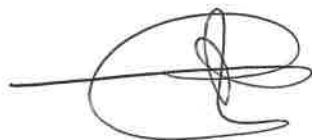
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif de l'année 2026.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le secrétaire

Guillaume LOUIS



Le président

Philippe LE GOFF